

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

2 mars 2018

---

**PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2019 À 2025 - (N° 659)**

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° AE8

présenté par

Mme Chapelier, M. Maire, M. Barbier, M. Berville, M. Bonnell, M. Bouyx, M. Cabaré, Mme Clapot, M. Descrozaille, M. Di Pompeo, M. Dirx, Mme Gayte, Mme Genetet, Mme Givernet, M. Girardin, M. Julien-Laferrière, M. Kokouendo, Mme Krimi, Mme Lakrafi, Mme Le Meur, Mme Le Peih, Mme Leguille-Balloy, Mme Lenne, Mme Jacqueline Maquet, M. Masségli, M. Mbaye, M. Mendes, Mme Michel, M. Nadot, Mme O, M. Portarrieu, M. Renson, M. Son-Forget, Mme Sylla, Mme Rauch, M. Tan, Mme Tanguy, Mme Thomas, M. Ferrand et les membres du groupe La République en Marche

-----

**ARTICLE 2****RAPPORT ANNEXÉ**

Après l'alinéa 367, insérer l'alinéa suivant :

« Le rôle des forces armées dans le continuum sécurité-développement doit être renforcé. Ainsi, elles doivent, en coopération avec les forces de sécurité intérieure, contribuer à certaines politiques publiques (exemples : lutte contre les trafics illégaux, lutte contre les trafics d'êtres humains, sécurisation des frontières). Elles doivent également se coordonner avec les opérateurs du développement de façon à faciliter le déploiement de projets dans les zones déstabilisées. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le renforcement de la « prévention des crises » identifiée comme prioritaire dans la revue stratégique du 13 octobre dernier, et par conséquent dans le rapport annexé à la Loi de programmation militaire, dépasse le seul cadre militaire.

L'approche sécuritaire ne se suffit plus à elle-même et nous devons adopter une approche globale. Toute stabilisation durable de notre voisinage proche et éloigné appelle, au-delà d'une réponse sécuritaire, un effort renforcé et à long terme en matière de développement.

C'est tout le sens, par exemple, de l'Alliance Sahel annoncé par les chefs d'État et de gouvernement Emmanuel Macron et Angela Merkel le 13 juillet 2017, dispositif qui est venu en complément de la force G5 Sahel.

Il s'agit donc par cet amendement d'explicitier le rôle des forces armées dans le continuum sécurité-développement au travers de deux canaux : la coordination avec les forces de sécurité intérieure et la coordination avec les opérateurs du développement.